

Recyclage S.S.I.A.P. 1 (Agent de sécurité)

(Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

Accès à la formation - Prérequis

- Titulaire du diplôme S.S.I.A.P.1, CAP APS pouvant justifier de 1607 h d'activité sur les 36 derniers mois et titulaire du PSC1 (moins de 2 ans) ou du SST ou du PSE 1, en cours de validité.

Objectif de la formation

Maintien des connaissances et obligation de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.
- Recyclage triennal obligatoire pendant l'emploi.

Contenu de la formation

- **Prévention :** **5 heures**
Evolution de la réglementation en matière de prévention (nouveaux textes,...)
Accessibilité du public
Examen blanc (QCM)
- **Moyens de secours :** **3 heures**
Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.
Agents extincteurs
SSI
Moyens d'extinction
- **Mise en situation d'intervention :** **6 heures**
L'action face à différents contextes :
- Fumées, incendie
- Evacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute, etc.
Utilisation des moyens de communication mobiles
Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes
- **Matériels utilisés :**
Matériels de l'équipe de sécurité
Extincteurs
Robinet d'Incendie Armé
Machine à fumées froides

Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

Validation des acquis

(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0027-2016 bis)

Attestation de fin de stage
(Le premier recyclage entraîne la délivrance du diplôme S.S.I.A.P.1 par équivalence)

Effectif prévu : De 6 à 12

Durée de la formation :

14 heures (Deux journées)

Délai d'accès : Une semaine avant le début de la formation

HORAIRES : Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT- Marion SCOMPIGLI

Tarif sur demande.

Lieu de formation

Espace Nikaïa
11, Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE
Tél. : 04 97 18 11 33

www.inseit.com

inseit.formation@wanadoo.fr



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Certification délivrée au titre de la catégorie :
Actions de formation*

FILIERE PREVENTION SECURITE